

<http://www.jesuschristenfrance.fr/approximations-erreurs-et-mensonges/article/la-haute-cour-d-australie-annule-la-condamnation-du-cardinal-pell>

La Haute Cour d'Australie annule la condamnation du cardinal Pell

- Approximations, erreurs et mensonges -



Date de mise en ligne : mardi 7 avril 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

La Haute Cour d'Australie annule la condamnation du cardinal Pell

« Les juges de la Haute Cour d'Australie ont annoncé leur décision d'annuler la condamnation du cardinal Pell en déclarant que « les preuves n'ont pas établi la culpabilité selon le niveau de preuve requis ».

Soeur Bernadette Mary Reis, fsp

La bataille juridique du cardinal George Pell s'est terminée ce mardi matin. La Haute Cour d'Australie a annoncé sa décision unanime d'annuler le verdict de culpabilité confirmé par la Cour d'appel de Victoria en août dernier. Les juges de la Haute Cour ont fondé leur décision sur le fait que la cour d'appel n'avait pas pris en considération la question de savoir s'il « restait une possibilité raisonnable que l'infraction n'ait pas eu lieu », laissant subsister un « doute raisonnable » quant à la culpabilité du cardinal.

La Haute Cour a ordonné la libération immédiate du cardinal, incarcéré depuis l'annonce du verdict de culpabilité de février 2019. George Pell a donc quitté le centre de détention et a été accueilli dans un monastère de Melbourne.

Réaction du cardinal Pell

Le cardinal Pell a publié une déclaration après l'énoncé de la Haute Cour. Il réitère qu'il a « constamment soutenu » son innocence et que « l'injustice » dont il a été victime « a été réparée » aujourd'hui. S'adressant à la personne qui a porté les accusations contre lui, le cardinal Pell a déclaré : « Je n'ai aucune rancœur envers l'accusateur ». Et en pensant à ceux qui pourraient ressentir « de la douleur et de l'amertume », il a ajouté qu'il ne souhaitait pas que son acquittement soit une douleur supplémentaire. La base de la « guérison à long terme », a-t-il poursuivi, « est la vérité, et la seule base de la justice est la vérité, car la justice signifie la vérité pour tous ».

Le cardinal australien a remercié tous ceux qui ont prié pour lui, envoyé des lettres de soutien, sa famille, ses conseillers, « ses amis et ses soutiens ici et à l'étranger », et surtout, son équipe juridique. Il a terminé sa déclaration en pensant aux personnes touchées par le Coronavirus : « Je prie pour tous ceux qui sont atteints et pour notre personnel médical en première ligne », a-t-il conclu.

Réaction des évêques australiens

Au nom de la Conférence épiscopale australienne, son président, Mgr Mark Coleridge, a également publié un communiqué. Il reconnaît les sentiments mitigés que provoquera l'acquittement du cardinal. « L'issue d'aujourd'hui sera accueillie favorablement » par ceux qui « croient en l'innocence du cardinal », et « dévastatrice pour les autres ». « Beaucoup ont souffert au cours de ce procès, qui est maintenant arrivé à son terme », a déclaré l'archevêque.

Mgr Coleridge termine sa déclaration en réitérant « l'engagement indéfectible de l'Église en faveur de la

sécurité des enfants et d'une réponse juste et compatissante aux survivants et aux victimes d'abus sexuels sur mineurs ». La sécurité des enfants est de la plus haute importance pour la communauté catholique et les évêques, affirme le communiqué de Mgr Coleridge, invitant « toute personne ayant connaissance d'abus sexuels commis par des membres du personnel de l'Église à s'adresser à la police ».

Le communiqué du Saint-Siège

Dans un communiqué diffusé par la Salle de Presse, le Saint-Siège, qui réaffirme avoir toujours eu « confiance dans l'autorité judiciaire australienne », « accueille avec faveur la sentence unanime prononcée par la Haute Cour vis-à-vis du cardinal George Pell, qui le dispense des accusations d'abus sur mineurs en révoquant la condamnation »

Le Saint-Siège rappelle que le cardinal Pell, tout en s'en remettant au jugement de la magistrature, a toujours affirmé sa propre innocence, « en attendant que la vérité soit vérifiée ».

Par ailleurs, à cette occasion, le Saint-Siège réaffirme son engagement « à prévenir et à poursuivre tout abus vis-à-vis des mineurs ». »

Site source :

[Vatican news](#)